

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 68  
Hebdos régionaux de la Montérégie

Programme décennal de dragage à la marina de Sorel-Tracy

**LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC**

COMMUNIQUÉ

Québec, le 22 août 2011 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Programme décennal de dragage à la marina de Sorel-Tracy* par Marina de Saurel inc. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 26 avril dernier. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par Pierre Fortin, secondé par le commissaire Donald Labrie.

La commission d'enquête du BAPE conclut que les participants à l'audience publique ont tous reconnu l'importance de réaliser le projet puisqu'il permettrait d'améliorer les activités récréotouristiques existantes. Les questions soulevées lors de l'audience publique ont porté notamment sur les choix de l'entrepreneur et de la technique à utiliser, sur le climat sonore ainsi que sur la participation financière de la municipalité.

La commission d'enquête s'est attardée à l'analyse des répercussions de la gestion des sédiments en milieu terrestre. Leur disposition répond aux préoccupations environnementales des différents ministères concernés et évite d'affecter la biodiversité aquatique. Le surcreusage éviterait que des sédiments contaminés ne soient laissés à découvert dans la marina.

Par ailleurs, les travaux seraient effectués uniquement de jour et le transport des sédiments s'effectuerait sur une période limitée d'environ deux mois dans un milieu emprunté par la circulation lourde. Un suivi du climat sonore serait également prévu par le promoteur. Enfin, l'engagement financier de la ville serait limité et le promoteur effectuerait un appel d'offres public et considérerait toute autre méthode en autant qu'elle réponde aux exigences du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Aux termes de son analyse du projet, la commission d'enquête estime que le programme décennal de dragage à la marina de Sorel-Tracy, à des fins récréatives, est acceptable.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique la commission a tenu une séance publique à Sorel-Tracy. En deuxième partie, une séance publique a permis à la commission d'entendre la présentation de cinq mémoires. Au total, sept mémoires lui ont été déposés par des personnes, des groupes et des organismes intéressés par ce projet.

## LA DISPONIBILITE DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Programme décennal de dragage à la marina de Sorel-Tracy* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse [communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca), soit en composant le 418 643-7447 poste 535 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Marie-Claude Tanguay  
Conseillère en communication  
418 643-7447 ou 1 800 463-4732  
[marie-claude.tanguay@bape.gouv.qc.ca](mailto:marie-claude.tanguay@bape.gouv.qc.ca)